



# Bulletin Winkelois 2024



# Index

LE MOT DU MAIRE.....	3
NOUVEAUX CARREFOURS.....	4
AIRE DE COVOITURAGE.....	5
TRAVAUX SUR CHEMINS COMMUNAUX ET FORESTIERS.....	6
TROU DANS LA CHAUSSÉE RUE PRINCIPALE.....	7
TRAVAUX À L'ÉGLISE SAINT-LAURENT.....	8
Menuiserie.....	8
Orgue.....	8
Cloches.....	8
Sonorisation.....	8
CHAPELLE WARTH.....	9
TRAVAUX FORESTIERS.....	10
Renaturation d'une mare forestière.....	10
Tilleuls au Bildstoeckle.....	10
JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA BATTEUSE.....	11
HÉLICOPTÈRE DU SAMU.....	12
DÉGRADATIONS AU BILDSTOECKLE.....	13
DÉBUT D'ANNÉE AU PÔLE SCOLAIRE ROBELIN.....	14
ENQUÊTE PUBLIQUE ANC.....	16
PLAN DE SAUVEGARDE ET RISQUES MAJEURS.....	22
Plan Communal de Sauvegarde (PCS).....	22
Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM).....	22
RECENSEMENT.....	23
DIVERS.....	24
Concessions du Cimetière.....	24
Référendum rue de la Promenade et rue des vergers.....	24
CONFÉRENCE — DIPLÔMES.....	25
FORMATION DÉFIBRILLATEUR.....	26
VISITE DU MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE.....	27
SORTIE À LA TUFIÈRE.....	28
85e ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION DANS LES LANDES.....	29
DISSOLUTION DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE WINKEL.....	30
NETTOYAGES DIVERS.....	31
Plantes invasives.....	31
Haut-Rhin propre.....	31
VESPA VELUTINA – LE FRELON ASIATIQUE –.....	32
ANALYSE DE L'EAU.....	34
ŒUVRES CARITATIVES.....	35
LA LIGUE CONTRE LE CANCER.....	35
OPÉRATION BRIOCHES 2024.....	35
TULIPES.....	35
PRÉVENTION CAMBRIOLAGE.....	36
Prévention contre les cambriolages :.....	36
Message de prévention des escroqueries :.....	36
INSTITUTION CARITAS.....	38
TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE.....	39
SITE CCS – CAFÉ DES AIDANTS.....	40
80° ANNIVERSAIRE.....	41
Christiane MULLER épouse MEYER.....	41
Fernande WALD épouse BEER.....	41
ÉTAT CIVIL 2024.....	42
GRANDS ANNIVERSAIRES 2025.....	43
Noël – Retour dans mon village du Sundgau.....	44

# LE MOT DU MAIRE



Chères Winkeloises, chers Winkelois

J'ai grand plaisir, au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel de vous souhaiter, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année et de vous présenter nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers. Une année qui, je l'espère, sera synonyme de bonheur, de prospérité et de solidarité pour chacun d'entre vous.

Durant l'année écoulée, que ce soit en France ou ailleurs, nombre de catastrophes naturelles ont eu lieu. Il peut s'agir de tremblements de terre, d'ouragans, de tempêtes, d'inondations, d'incendies de forêts qui ont eu des conséquences dévastatrices sur les populations, entraînant des pertes de vie, des déplacements de personnes et des dommages considérables. En prévision d'une catastrophe de ce genre sur notre village, nous avons mis en place le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) pour venir en aide aux personnes touchées.

En dépit de toutes ces raisons qui peuvent créer une morosité générale, notre commune poursuit sa route et continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Malgré toujours plus de restrictions financières, nous allons poursuivre nos projets. Boucler un budget sans alourdir les finances de la commune est devenu un vrai jeu d'équilibriste. Nous n'avons pas la chance de pouvoir en présenter un déficitaire comme c'est le cas au plus haut niveau de l'état. Le nôtre doit impérativement être à l'équilibre.

En cette période de renouveau, il est important de prendre un moment pour réfléchir à l'année écoulée. Nous avons traversé des défis, mais aussi des moments de joie et de réussite. Cette année nous avons concrétisé plusieurs projets et travaux prévus depuis longtemps :

- La transformation et la sécurisation avec la mise en place d'un plateau surélevé des carrefours : Winkel-Oberlarg-Lucelle, centre du village. Ces deux carrefours assujettis d'une vitesse de 30 km/h vont considérablement réduire la vitesse à l'entrée et lors de la traversée de notre village.
- La réparation d'un affaissement de la chaussée au début de la rue de la Promenade. Un trou s'étant formé dans la chaussée à cause d'un dégât dans la conduite des eaux usées située juste en dessous ;
- La remise en ordre du chemin forestier allant du Bildstoeckle jusqu'à la route de Lucelle ;
- La création d'une aire de covoiturage à l'entrée du village et la réfection du chemin près du Weyerla avec mise en place d'un regard pour l'évacuation de l'eau de pluie qui stagnait sur le chemin.

À partir du 16 janvier 2025 et jusqu'au 16 février 2025 aura lieu le recensement de la population de notre village. Deux agents recenseurs passeront à votre domicile durant cette période. Veuillez leur réserver un bon accueil.

Cette nouvelle année nous offre l'opportunité de poser de nouveaux jalons. Ensemble, nous allons continuer à travailler pour améliorer notre cadre de vie et pour embellir notre village. Je suis ravie de vous présenter les projets que nous avons planifiés pour 2025 :

- Rénover le mur à l'entrée du village qui est sur le point de s'écrouler ;
- Rénover le mur intermédiaire du cimetière qui présente des faiblesses ;
- Entreprendre la réfection du parvis de l'église côté nord ;
- Travaux de forages à entreprendre dans notre aléa minier ;
- Restaurer la route de Ferrette : la CEA prévoit de refaire l'enrobé. En revanche, les bordures à reprendre des deux côtés, elles, seront à charge de la commune.

Je ne voudrais pas oublier de remercier les généreux bénévoles qui tout au long de l'année ont donné de leur temps pour la réalisation de nombreux projets. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun – chacune d'entre vous. Merci encore pour tout ce que vous faites. Vous êtes précieux pour notre commune.

Il me reste à vous souhaiter, du fond du cœur, une année 2025 d'où disparaîtraient les mots maladie, guerre, souci, chômage, crise... pour que chacun ait, enfin, sa part de bonheur dans ce monde si complexe.

Votre Maire

Agnès Lorentz

# NOUVEAUX CARREFOURS

Dans le cadre de notre engagement à améliorer la sécurité routière, notre commune a franchi une étape importante avec la réalisation de deux nouveaux carrefours surélevés. Ceci afin de faciliter et sécuriser la circulation dans notre village.

Un carrefour surélevé est un aménagement qui permet de réduire la vitesse des véhicules tout en offrant une meilleure visibilité aux piétons. En surélevant le carrefour, nous créons un espace plus sûr pour les traversées. Il contribue également à apaiser le trafic et sécuriser les intersections, rendant nos rues plus agréables et sécurisées pour tous.

En limitant la vitesse des véhicules aux carrefours à 30 km/h nous espérons atténuer le bruit ambiant contribuant ainsi à un cadre de vie plus paisible pour les riverains.

Par ces travaux les règles de circulation ont été modifiées : des priorités à droite ont été instaurées et signalées par des panneaux. Des 4 côtés du carrefour central, à chaque accès du plateau des passages piétons ont été mis en place, les bordures à cet endroit sont équipées de bandes podotactiles.

Pour égayer l'ensemble le revêtement des trottoirs est teinté de couleur claire. Même l'abri bus a pris une nouvelle jeunesse avec un nouveau massif composé d'arbustes.

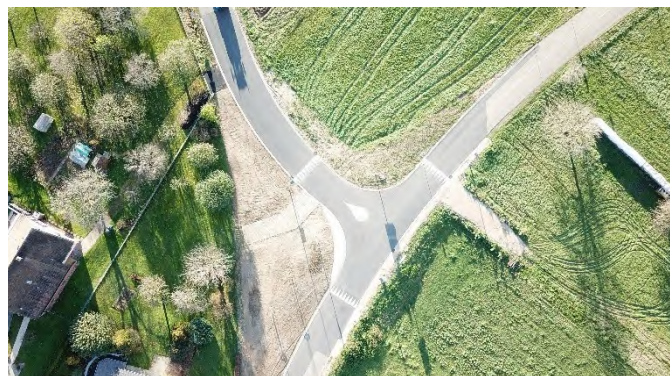
Depuis leur mise en service, ces deux carrefours surélevés ont déjà montré des résultats positifs. Les retours des résidents sont encourageants : la vitesse des véhicules a diminué et les piétons se sentent plus en sécurité lorsqu'ils traversent.

Voici le détail des coûts :

Plateau à l'entrée du village	189 600,00 € TTC
Plateau au centre du village	254 400,00 € TTC
	444 000,00 € TTC
TVA récupérable en 2026	- 74 000,00 €
Part départementale du chantier	- 115 500,00 €
À notre charge :	254 500,00 €

La CEA nous accordera encore une subvention dont le montant n'est pas défini.

Nous tenons à remercier les résidents pour leur compréhension et leur patience pendant la durée des travaux.



# AIRE DE COVOITURAGE

La municipalité a décidé de créer une aire de covoiturage. Elle est située à l'entrée de notre village, au début du Breitenweg. C'est un endroit stratégique avec accès facile pour tous. L'aire de covoiturage permettra aux usagers de se regrouper pour partager leurs trajets.

Elle offrira un point de rencontre pratique pour les personnes souhaitant partager un véhicule, que se soit pour se rendre au travail (surtout des frontaliers qui travaillent en Suisse), à l'école ou pour des loisirs.

En favorisant le covoiturage, nous contribuons à une meilleure gestion du trafic et à une réduction des problèmes de stationnement dans notre commune, cela permet également d'améliorer la qualité de l'air en limitant la pollution et d'économiser les frais de transport.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Rokemann de Waldighofen.

Pour un montant de	29 253,07 € TTC
TVA récupérable en 2026	<u>4 875,51 €</u>
	24 377,56 € HT
Subvention de la Région	<u>- 5 339,00 €</u>
À charge de la commune	19 038,56 €



# TRAVAUX SUR CHEMINS COMMUNAUX ET FORESTIERS

Des travaux de remise en état ont été entrepris sur des chemins communaux et forestiers afin d'améliorer la sécurité et la circulation pour tous.

Ces chemins, souvent utilisés par les piétons, les cyclistes, les skieurs en hiver, nécessitent un nivellement du sol, le comblement des nids de poule et la réfection de la couche superficielle par du tout-venant. Tous les revers d'eau mis en place pour l'évacuation de l'eau de pluie ont été repris et compactés.

Ces travaux ont été exécutés par les entreprises :

- Rokemann	8 424,00 € TTC
- HK Terrassement	<u>5 743,87 € TTC</u>
	14 167,87 € TTC
TVA récupérable en 2026	- 1 936,27 €
Subvention DETR	<u>- 1 404,00 €</u>
Coût à la charge de la commune	10 827,60 €



Nous avons également entrepris des travaux sur le chemin à l'entrée du Weyerla. Un regard a été installé afin d'évacuer les eaux pluviales qui stagnaient sur le chemin.

# TROU DANS LA CHAUSSÉE RUE PRINCIPALE

Récemment, nous avons constaté une défaillance dans le conduit des eaux usées, ce qui a entraîné une fuite, et par conséquent, la formation d'un trou dans la chaussée à hauteur de la rue de la Promenade.

Cette situation a nécessité une intervention rapide pour éviter des dommages supplémentaires et garantir la sécurité des usagers de la route.

Il a fallu ouvrir la chaussée pour évaluer l'ampleur des dégâts, déterminer l'origine de la fuite et trouver les impacts sur la chaussée et les infrastructures environnantes.

Nous avons profité de cette intervention pour inspecter les conduits voisins et effectuer des travaux préventifs si nécessaire. Lors de cette opération nous nous sommes aperçus qu'il y avait un problème dans l'écoulement des eaux usées. Entre 2 regards sur une distance de 28 mètres il y a une cassure. Ceci fera l'objet d'une intervention ultérieure.

Cette réparation a été réalisée par l'entreprise DCGM Bruetschy de Schlierbach.

Coût :

2 475,00 € H.T

AVANT



APRÈS



# TRAVAUX À L'ÉGLISE SAINT-LAURENT

## Menuiserie

Cet été l'entreprise Dattler menuiserie de Feldbach a aménagé l'accès à la tribune de l'orgue en installant une cloison vitrée de séparation composée d'une porte d'un mètre de large du côté gauche en montant et du côté droit une cloison au-dessus du soufflet, le tout pour éviter des courants d'air sur la tribune, pour un meilleur confort de la chorale, de l'organiste et des fidèles au fond de l'église.

Les bancs de la tribune furent modifiés avec l'élargissement de l'assise, reprise de la semelle avec amélioration de l'ergonomie, fixation au sol et rafraîchissement de l'ensemble.

Coût de l'opération entièrement pris en charge par le conseil de fabrique de l'église : 20 191,27 € TTC.



## Orgue

L'orgue classé Monument Historique depuis 2002, nécessitant des interventions d'urgence sur les soufflets ces dernières années, facteur d'orgue Jean-Christian Guerrier de Willer propose de démonter les deux supports dans lesquels sont logés ces soufflets qui seront restaurés avec de la peau d'agneau collée à la colle chaude selon les modèles trouvés.

Ce travail sera effectué en atelier suivi d'un remontage sur place des soufflets et d'une vérification de leur bon fonctionnement.

Montant de l'intervention : 4 680,00 € TTC

## Cloches

Les cloches et le fonctionnement de l'horloge font l'objet d'un contrat d'entretien.

Il a été constaté que les battants des cloches étaient défectueux, une intervention des spécialistes en campanologie (entreprise Voegele de Strasbourg) a été programmé pour remplacer les battants.

Cette intervention a été financée par la commune de Winkel à hauteur de 1 944,00 TTC.

## Sonorisation

Livraison et installation d'une nouvelle SONO à l'Église par l'entreprise STRAESSER GmbH de Stuttgart pour une somme de : 9 884,76 € TTC soldée par le Conseil de Fabrique

# CHAPELLE WARTH

Dans la perspective de la réfection du toit de la Chapelle WARTH, quelques bénévoles ont entrepris des travaux de débroussaillage des abords.

La saison hivernale approchant à grands pas, nous avons pu profiter d'une belle journée ensoleillée pour exécuter ces travaux.

L'accord reçu de Monsieur Damien Moser pour pénétrer sur sa parcelle nous a grandement facilité la tâche.



Ceci nous a permis de stocker tous les végétaux taillés et coupés.

Par la suite Monsieur Dominique Froehly a pu les charger dans une grande benne avec son télescopique pour les emmener aux déchets verts.

Tout est prêt pour l'installation de l'échafaudage.

Un grand merci à tous ces bénévoles.

# TRAVAUX FORESTIERS

## Renaturation d'une mare forestière

Un chantier de restauration de la mare en parcelle 16 au bord du chemin menant à la Neuneich aura lieu. Ces travaux ont été pris en charge par le service « Rivières de Haute Alsace » du département. Le montant réel des travaux a été chiffré à hauteur de 2 800,00 €.

La restauration d'une mare en forêt est un projet bénéfique pour l'écosystème local. La mare dispose d'une bonne qualité d'eau et un habitat adéquat pour la faune,

comme les amphibiens et les insectes aquatiques. Elle permet aussi d'abreuver les animaux sauvages de nos forêts (biches, sangliers...).

Mais en avant-première cette opération a nécessité l'intervention de l'ONF et de nos bûcherons pour préparer le terrain.

Coût à la charge de la commune :

822,00 € TTC



## Tilleuls au Bildstoeckle

Les magnifiques Tilleuls au Bildstoeckle ont eu droit à des soins réalisés par un grimpeur élagueur. En effet, sur les grosses branches horizontales apparaissaient des rameaux verticaux très consommateurs en énergie pour l'arbre. Ils ont donc été supprimés afin de soulager le poids de ces dernières et surtout permettre à l'arbre de conserver des ressources pour son développement et sa résistance aux aléas du climat.

Ces travaux ont été réalisés par Josselin Winterhalter, bûcheron professionnel pour le syndicat des communes forestières du Haut-Sundgau.



# JOURNÉE DE NETTOYAGE DE LA BATTEUSE

Le 20 avril 2024, nous avons effectué le « Friehjohr Putz » de notre salle de la Batteuse.

Les membres du comité de gestion de la salle épaulés par quelques bénévoles ont entrepris le nettoyage à fond de tous les locaux.

Daniel Fuetterer a remplacé 2 vitres défectueuses qui se trouvaient sous la mezzanine. Vitre qu'il a gracieusement mises à disposition.

Un grand merci à lui.

Grâce à l'implication de chacun, notre salle a retrouvé toute sa splendeur.

À l'issue des travaux, un repas convivial fut partagé.

Nous remercions tous les participants.



# HÉLICOPTÈRE DU SAMU



À plusieurs reprises l'hélicoptère du SAMU (Service d'Aide Médicale Urgente) a atterri sur notre terrain de foot et ceci grâce à l'installation Eboo qui fut mise en place.

Ce coffret Eboo est relié au SAMU, il leur indique les conditions météorologiques (brouillard, pluie...) la vitesse du vent ici sur place et leur permet d'actionner l'éclairage du terrain pour faciliter l'atterrissage.

Sans ce coffret, donc sans éclairage, l'hélicoptère ne pourrait pas se poser de nuit.

L'atterrissage d'un hélicoptère du SAMU est un moment déterminant dans la chaîne des secours et chaque détail compte pour assurer la sécurité et l'efficacité de l'intervention.

Il est crucial que l'équipe médicale puisse rapidement prendre en charge et transférer le patient vers l'hôpital.

# DÉGRADATIONS AU BILDSTOECKLE

Au courant de l'été dernier, un banc et une table installés au Bildstoeckle ont été vandalisés. Ces tables et ces bancs sont précieux pour la communauté mais aussi pour d'éventuels touristes, ils offrent un lieu de détente et de connexion avec la nature.

Il est vraiment regrettable de constater la dégradation et le vandalisme de biens publics.

La bêtise d'individus malveillants peut anéantir en peu de temps les efforts de la communauté pour offrir un espace qui devrait être accueillant pour tous.



Régulièrement nous constatons des dépôts de déchets sur cette aire de repos. Ces actes de négligence nuisent particulièrement à l'esthétique et à l'environnement de cet endroit.



**Si vous êtes témoin de tels actes, merci de le signaler en mairie afin que nous puissions prendre des mesures appropriées.**

# Début d'année au pôle scolaire Robelin



**Réalisation de la fresque dans le coin lecture de la médiathèque avec l'artiste Margaux Grappe.**



**Visite de l'exposition de Françoise Ferreux « de la présence de la nature » à l'espace l'idéal de Ferrette**



**Regroupement à l'école du dehors**



**Exercice d'évacuation incendie**



**Julie et Laurine Walther du restaurant au Cheval Blanc à Kiffis lors de la semaine du goût**



**Spectacle sur la sécurité routière pour les maternelles**



**Lecture d'un texte composé par des élèves lors de la Commémoration du 11 novembre.**



**NON ! Réalisation artistique avec le contour des mains de chaque élève de l'école lors de la journée contre le harcèlement.**



**Intervention de Bénédicte Schweitzer de Terre des Hommes Alsace pour donner du sens à l'opération « oranges »**



**« Laterne, Laterne » défilé de lanternes et chants à l'occasion de la St Martin avec les classes bilingues.**



**Dictée Ela 2024: c'est François Barth qui est venu lire la dictée et présenter son métier de réalisateur au Studio B à L'@rcabas à Ferrette**



**En attendant Noël... l'école sous la neige ❄️**

**Joyeux Noël 🎄 🎁**

# ENQUÊTE PUBLIQUE ANC

## RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Président indique que le projet de zonage d'assainissement non collectif des communes de BENDORE, BOUXWILLER, COURTAVON, KIFFIS, LUCELLE, OBERLARG, SONDRSDORF, WINKEL et WOLSCHWILLER a été soumis, par arrêté ARR-002-2024, à enquête publique du 11 mars au 11 avril 2024 inclus, soit 32 jours consécutifs. Elle a eu lieu dans les 9 communes concernées et au siège de la CCS.

63 contributions, courriers ou observations ont été consignées dans les registres papiers et dématérialisés durant la durée de l'enquête.

Le Commissaire Enquêteur a remis son rapport et ses conclusions le 17 mai 2024 en présence de la majorité des maires concernés. Il émet un avis favorable au projet, assorti des quatre recommandations suivantes :

Établir un « état zéro » des installations afin d'obtenir une connaissance fine du territoire avec l'assistance de JDDBE ;

Organisation d'une information à destination des propriétaires en demandes et besoins de conseils ;

Mener une étude particulière concernant les habitations et bâtiments en cœur de villages, en bordure de rivière, à parcelle réduite et/ou situation particulière ;

Assistance adéquate aux propriétaires afin de les accompagner au plan financier dans les démarches d'investissement d'installations complètes ou partielles, nouvelles ou de complément.

Observations émises au cours de l'enquête publique

<b>Thèmes retenus par le commissaire enquêteur – Regroupement des contributions du public</b>	<b>Réponses du maître d'ouvrage</b>	<b>Commentaires du commissaire enquêteur</b>
---	-------------------------------------	--

<p>A. Besoin d'information et de conseils</p> <p>B. L'effort financier</p>	<p>La société JDBE retenue par marché public est habilitée dans la réalisation des contrôles initiaux. Les comptes-rendus de contrôle, outre le fait qu'ils retracent les vérifications de la visite, apportent une conclusion sur la nature de la non-conformité et sur le délai de mise en conformité. Il est vrai que le conseil n'est pas automatiquement réalisé au moment de la visite et qu'il n'est pas mentionné dans le rapport. Le service SPANC reste à la disposition des propriétaires, il est possible aussi de consulter le site <a href="http://spanc.fr">spanc.fr</a>. Les élus du territoire ont interpellé le sénateur à ce sujet pour l'inscription du financement des mises en conformité ANC dans le 12e programme de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. À ce jour il n'y a pas de réponses définitives de la part de l'Agence et le contenu du 12e programme n'est à ce jour pas connu.</p> <p>Il serait cependant possible pour la commune de mettre en place un marché groupement de commande pour mutualiser les travaux.</p> <p>En tant que particulier pour une mise aux normes il est possible d'avoir recours à un prêt à taux 0, une TVA réduite pour les travaux si l'habitation a plus de 2 ans ou vers l'ANAH (Agence nationale de l'Habitat) : <a href="https://www.assainissement-non-collectif.cveloppement-durable.gouv.fr">https://www.assainissement-non-collectif.cveloppement-durable.gouv.fr</a>,</p>	<p>Le prestataire du contrôle établit un PV (mission établie par marché public) et le remet au propriétaire pour son information et au SPANC pour les archives du zonage ANC.</p> <p>Ce sera au SPANC/Pôle Eau et Assainissement d'assurer les conseils aux propriétaires qui en font la demande, au cours de réunions organisées en concertation avec les 10 mairies, avec l'assistance d'ingénieurs conseils « neutres ».</p> <p>Certains propriétaires pourront effectuer des recherches personnelles par avance et/ou à la suite de ces réunions.</p> <p>Il est à penser que l'action du sénateur cité débouchera sur une réinscription d'aides financières de l'Agence Rhin-Meuse.</p> <p>Le regroupement de commandes de travaux est une solution bénéfique.</p> <p>Les autres aides financières sont également d'actualité.</p> <p>L'effort financier (conséquent dans certains cas et pour quelques personnes) doit s'étudier dans une concertation propriétaires – communes – CCS, pour ce qui concerne les démarches administratives en particulier. L'aspect « délai » est à considérer suivant les situations respectives.</p>
<p>C. Les fosses septiques ou toutes eaux</p>	<p>Les fosses septiques sont des équipements appelés pré-traitement. Elles permettent de « traiter » par un phénomène de décantation uniquement les eaux en provenance des toilettes. Ce système autorisé seul il y a plusieurs années forme une filière incomplète. Les pollutions plus diffuses ou microscopiques ne sont pas traitées par ce pré-traitement, c'est pour cela qu'il est obligatoire de mettre en place après une fosse septique sans défaut un système complémentaire de traitement ou de remplacer l'ensemble.</p> <p>Les fosses toutes eaux sont un système un peu plus performant pour pré-traiter les eaux des toilettes mais aussi de cuisine et de la salle-de-bain. Elles doivent être complétées par un système d'épandage.</p>	<p>La plupart des propriétaires concernés savent que leur fosse septique ou toutes eaux seules, n'est plus conforme.</p> <p>Une majorité de propriétaires a toujours été soucieuse du bon état de ces fosses.</p> <p>Le contrôle des autres peut révéler des défaillances.</p> <p>La mise en conformité est donc primordiale.</p> <p>C'est bien pour traiter ce fait qu'une information technico-économique est nécessaire.</p>

D. Terrain limité	<p>Lorsque le terrain d'implantation est limité pour un système développé d'assainissement non collectif, deux solutions techniques peuvent être envisagées : la microstation ou le filtre compact, qui sont des équipements occupant la même place globalement qu'une fosse, doit être en place au niveau de l'habitation. Il existe aussi des équipements qui peuvent être installés en aérien (en fond de garage ou de jardin).</p> <p>En dernier recours il est possible de mutualiser les équipements avec des voisins pour installer un système en semi-collectif avec partage des frais.</p>	<p>Ce problème se pose dans les cœurs de village, avec de surcroît, rejet au milieu naturel (exemple la Largue à Oberlarg et Courtavon)</p> <p>Là aussi des conseils et assistances technico-économiques sont indispensables.</p> <p>La bonne connaissance du terrain par les élus communaux sera utile pour l'étude de systèmes semi-collectifs.</p>
E. Cas particulier	<p>Les installations anciennes si elles sont dysfonctionnelles ou si elles ne sont pas aux normes devront être adaptées. Le choix est politique mais la pollution au milieu naturel ne peut pas être acceptée.</p>	<p>Les cas particuliers, pour lesquels un report des travaux de mise en conformité serait utile, sont connus des élus communaux.</p> <p>C'est une action politique locale et intercommunale d'assister dans ce sens les personnes concernées.</p>
F. Contrôle JDDBE	<p>Le bureau d'étude JDDBE a été choisi à la suite d'une consultation conforme au Code de la commande publique. Ce bureau a les qualifications nécessaires pour répondre au cahier des charges. Lors du lancement, la CCS a défini une procédure qui se partage entre différentes phases. Un courrier est envoyé ou distribué aux habitants pour prévenir du lancement des contrôles et des modalités de réalisation. Puis le BE lui-même distribue une information de passage avec les modalités pour le contacter. La difficulté d'accès téléphonique ou les « éventuels manquements » du BE peuvent être remontés à la CCS qui procède régulièrement à des points d'étape avec le BE. A noter que ces contrôles sont basés sur la déclaration des habitants/propriétaires, l'accès aux lieux n'est pas forcé.</p> <p>Le BE a déjà fait remonter aussi des comportements déviants de la part des propriétaires envers les contrôleurs en majorité lorsqu'il s'agit de femmes, ce qui n'encourage pas le BE à exercer sereinement sa mission.</p>	<p>JDDBE a effectivement été conformément sélectionné et présente les capacités nécessaires. Le rapport de visite renseigne sur l'état de chaque installation, à l'attention du SPANC/CCS au titre de la gestion, qu'à celle du propriétaire au titre de la connaissance et du suivi de son installation.</p> <p>Pour pallier les problèmes et les difficultés qu'ont rencontrés (et relatés) et les propriétaires et JDDBE, la présence d'un dirigeant ou inspecteur/inspectrice serait judicieuse lors des réunions d'informations à organiser dans les communes ; à défaut lors d'une réunion des élus des 10 communes concernées, lesquels relayeront sur place.</p> <p>La relation inspecteur/inspectrice JDDBE – propriétaire devra aussi être (re)précisée.</p>
G. Coût du contrôle	<p>Lors des premières réunions publiques les contrôles ont été annoncés gratuits. Il s'agissait d'une erreur qui a été corrigée sur les flyers distribués par la</p>	<p>J'ai enregistré, lors des permanences, des réclamations de la part de quelques propriétaires qui se sont empressés de commander (gratuite-</p>

H. Contrôles encore à réaliser	<p>suite et par un erratum pour les premières communes. La CCS s'est excusée pour cette erreur et en a expliqué les raisons.</p> <p>Le tarif a été fixé dans le cadre du marché public et par une délibération du conseil communautaire. Il s'agit d'un prix unitaire qui ne pourra baisser dans le cadre de ce marché.</p>	<p>ment) le contrôle auprès de JDDBE.</p> <p>Je n'ai pas d'information concernant le contenu de la démarche d'excuses de la CCS, mais je lui accorde le bénéfice de l'avoir fait avec les termes qui convenaient. Je pense que la CCS a effectué cette démarche au mieux des intérêts des propriétaires concernés.</p>
I. Réunions d'information	L'annonce de l'organisation d'une réunion Publique a été faite à chaque maire concerné. Chaque maire a été libre d'accepter ou de refuser. Monsieur le Maire de Oberlarg n'a pas souhaité la tenue d'une réunion publique.	<p>L'information a tout de même circulé et les habitants d'Oberlarg ont eu connaissance du projet. Le public a d'ailleurs apporté des contributions.</p> <p>Les futures réunions d'information déjà citées devront être organisées de telle façon que chaque habitant/propriétaire des 10 communes concernées en soit averti.</p>
J. Type d'équipement	<p>Le site <a href="http://www.assainissement-collectif.developpement-durable.gouv.fr">www.assainissement-collectif.developpement-durable.gouv.fr</a> détaille les différentes possibilités.</p> <p>Les systèmes installés, il y a plusieurs années même très fonctionnelles ne sont pas complets en matière de protection de l'environnement.</p>	<p>La loi LEMA (eaux et milieux aquatiques préservation et restauration de leur qualité ; alimentation en eau et assainissement) impose désormais un assainissement collectif et non collectif de qualité.</p> <p>L'équipement à (faire) installer en totalité ou en complément doit être choisi par chaque propriétaire après une phase de recherche-réflexion, qui peut (ou doit) succéder à l'information à l'initiative de la CCS.</p>
K. Nombre de communes	La commune de Biederthal bien que dans l'étude technico économique avait déjà réalisé la mise en place du SPANC, le zonage et son règlement avant le transfert de compétence.	Information connue et donnée au cours des permanences.
L. Consommation d'énergie	Le système mis en place est à discrétion du propriétaire en fonction de ses contraintes.	<p>Les contributions, qui ont amené ce thème pour réponse du maître d'ouvrage, étaient la consommation électrique des microstations, alors que les fosses septiques sont neutres sur ce point.</p> <p>Les microstations présentent « l'inconvénient » du coût d'entretien et de l'alimentation électrique, si c'est</p>

		cette solution d'équipement qui ne peut qu'être choisie.
M. Contre le projet de zonage en ANC		Thème créé à la suite d'une contribution exprimant une opposition à l'ANC, sans distinction de commune.
N. Rejets agricoles	La compétence n'est pas à la CCS.	Thème créé à la suite d'une contribution rappelant les rejets agricoles, comparativement à ceux générés par l'ANC (fosses septiques). Ce fait a déjà été évoqué en 2011 par la CLCV.
O. Connaissance du dossier EP	Les renseignements ont été donnés.	Quelques personnes n'avaient pas la connaissance de l'existence d'un dossier lors de l'organisation d'une EP.
P. Enquête publique : raison, renseignements	Communication légale réalisée.	Précisions apportées lors des permanences.
Q. Cas de Mme W	Le report du contrôle a été pris en compte. Chaque propriétaire qui a fait cette demande a été écouté lorsqu'il s'agit d'un projet en cours de construction ou de rénovation.	Ce cas est connu du Pôle Eau et Assainissement de la CCS.
Pt. 4 Notes et demandes du CE	<p>— Informations aux propriétaires : les renseignements peuvent être demandés au service SPANC de la CCS, aux différents bureaux d'études spécialisés dans ce domaine ou à des entreprises qui installent ce type d'équipement (attention à ce qu'elles n'orientent pas vers qu'un seul produit)</p> <p>— État « zéro » : cet état sera obtenu à l'issue de 100 % des contrôles. Lors de la réalisation de l'étude il n'y a pas de visite à l'intérieur des propriétés privées.</p> <p>— Suite de l'EP : lors du rendu du rapport les maires seront informés puis le zonage fera l'objet d'une délibération lors d'un conseil communautaire. La délibération est publique et fera l'objet d'un affichage. Le rapport et le plan de zonage seront transmis en commune après la prise de la délibération.</p>	<p>Les propriétaires qui se sont exprimés sur ce point lors des permanences (ou par voie électronique) souhaitent certainement que l'information « vienne vers eux » dans un ter temps.</p> <p>2 ou 3 réunions pourraient être organisées dans le secteur du Jura alsacien sous l'égide de la CCS, puis ces propriétaires seront en mesure d'effectuer des démarches individuelles (ou groupées).</p> <p>Il serait intéressant d'associer des propriétaires qui ont un équipement neuf complet ou complémentaire à une fosse (ainsi conforme à la réglementation) pour démontrer que des solutions existent.</p> <p>Il s'agit de la base de données pour une bonne gestion de l'ANC par le SPANC/CCS.</p> <p>La 1<sup>re</sup> information dont pourront disposer les contributeurs des permanences (et le public en général) sera mon rapport consultable sur le site de la CCS.</p> <p>Les mairies des 10 communes doivent être de bons relais d'information pour que des solutions rationnelles et supportables soient définies au bénéfice des propriétaires.</p>
<b>CAS DIVERS</b>		
3WEB : 7 rue des Tilleuls	Il manquerait la partie pour le traite-	Pour information aux propriétaires.

WINKEL	ment. Il est donc non conforme sans obligation de travaux.	
4WEB : 5, 7 et 9 rue de la promenade	La CCS n'intervient pas dans les différends entre voisins. Il est possible d'avoir un équipement commun à 3 habitations (semi-collective) avec mise en place de servitude éventuelle.	Un courrier aux propriétaires concernés (si connus et identifiés) sera un moyen de les informer sur les suites normales à mener.
9WEB / 10WEB / 12WEB 13WEB / 14WEB / 5WEB 16WEB / 5WIN / 16WIN 17WIN / 19WIN : proposition lagune à Winkel	Le projet proposé par la commune n'est pas applicable en l'état pour Winkel, en effet la déviation d'un cours d'eau et l'intervention sur son écoulement est interdite. Le projet de lagunage nécessite une grande superficie de terrain, la pose de canalisation étanche dans le village pour avoir une eau usée adéquate pour le système de traitement ainsi que la mise en place d'une régulation via un poste de régulation raccordé à l'électricité. Ces travaux devraient être financés par la Collectivité sans subvention, car l'Agence n'aide plus en matière d'assainissement collectif les communes qui n'ont rien entrepris avant 2019.	Le projet présenté par des habitants de Winkel (et soutenu par la mairie) suppose un investissement (financier, physique) qui ne peut être envisagé à court terme. L'aspect réglementaire s'y oppose également. Un ensemble de solutions individuelles est à rechercher, voire d'associations de propriétaires, afin de respecter la loi LEMA. La configuration du cœur de village de Winkel n'est pas unique, d'autres villages sont dans le même cas.
12WEB / 1WIN / 2WIN 3WIN / 4WIN / 5WIN : Redevance ANC	Le paiement du contrôle ANC s'apparente à la redevance ANC. Celle-ci sera à payer au moment de chaque contrôle, la fréquence dépendant de la conformité de l'installation.	Le paiement du contrôle doit avoir la valeur d'un service pour chaque propriétaire. Le SPANC / CCS lui apporte la garantie d'être conforme à la réglementation, si des travaux nécessaires de mise en conformité ont été réalisés. C'est une formule « gagnant-gagnant » qui doit s'instaurer et non une soumission des administrés à une lointaine administration.
7WIN : 17 rue des tilleuls	Non conforme en raison du non-traitement des eaux ménagères qui vont directement au milieu naturel.	Pour information au propriétaire.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le zonage d'assainissement non collectif des communes de BENDORF, BOUXWILLER, COURTAVON, KIFFIS, LUCELLE, OBERLARG, SONDESDORF, WINKEL et WOLSCHWILLER tel qu'il a été présenté lors de l'enquête publique et tel qu'il est annexé à la présente délibération.

La présente délibération sera affichée pendant un mois au siège de la Communauté de Communes et dans les mairies concernées. Mention de cet affichage sera faite dans un journal diffusé dans le département.

# PLAN DE SAUVEGARDE ET RISQUES MAJEURS

## Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Un courrier de la Préfecture obligeant les communes à réaliser le PCS nous est parvenu.

Le PCS intègre et complète les Plans ORSEC de protection générale des populations.

C'est un dispositif essentiel pour garantir la sécurité et la protection de notre commune en cas de crise ou de catastrophe.

Ce document est élaboré par la municipalité, il définit les mesures à prendre pour protéger la population, les biens et l'environnement en cas d'événements majeurs, tels que les inondations, les tempêtes, les accidents industriels ou d'autres situations d'urgence.

Il vise à anticiper les risques et à préparer la commune à y faire face, en incluant l'identification des zones à risque. Il définit les actions à entreprendre pour protéger les habitants, en organisant des évacuations si nécessaire.



## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Le document PCS a été finalisé avec le DICRIM.

Le DICRIM est un document où sont consignés toutes les informations essentielles sur les risques naturels et technologiques majeurs sur notre commune ainsi que les mesures de préventions et de sauvegarde prévues pour limiter leurs effets.

Il vise à sensibiliser les habitants, fournit des recommandations sur les comportements à adopter et des informations sur les lieux de refuge utiles en cas de crise.

Il communique les contacts des services municipaux, des associations et des organismes qui peuvent apporter de l'aide en cas de besoin.

Ces deux documents sont consultables en mairie ou sur le site : [www.winkel.fr](http://www.winkel.fr)

Une réserve communale de sécurité civile (RCSC) a également été créée pour l'aide aux personnes vulnérables ou pour le bénévolat en cas de risques majeurs.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont engagées dans notre réserve.



# Recensement de la population 2025

**Cette année notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins.**

**L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février 2025.**

## **Pourquoi êtes-vous recensés ?**

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, de commerces et de logements).

## **Comment cela se passe-t-il ?**

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres ou en mains-propres par l'agent recenseur. Il vous suffira de suivre les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne disposez pas d'internet, des questionnaires papier vous seront remis par l'agent recenseur.

Nous avons deux agents recenseurs, il s'agit de Madame Laetitia CLAUDEL et Monsieur Stéphane MODERN.

Nous espérons que vous leur réserverez un accueil chaleureux.

## Concessions du Cimetière

Dans notre bulletin communal de 2023, nous avons publié le règlement du cimetière mis en place. Il est affiché à l'entrée du cimetière.

La suite logique était la mise en place des concessions. C'est une démarche importante qui permet de gérer l'espace de manière organisée et respectueuse.

Les concessions sont des droits accordés à des familles pour l'entretien et l'utilisation d'une parcelle de terrain dans le cimetière. Les contrats sont établis pour une durée de 30 ans.

Pour mettre en place une nouvelle concession, il est essentiel de se renseigner auprès de la mairie pour connaître les modalités, les règles en vigueur, les types de monuments autorisés ainsi que les obligations d'entretien.



## Référendum rue de la Promenade et rue des vergers



Courant du mois d'août, la municipalité a lancé un mini-référendum aux riverains de la rue de la Promenade et rue des Vergers.

Nous étions préoccupés par la difficile circulation à double sens dans la rue de la Promenade, surtout lors de la déviation pendant les travaux des carrefours.

La proposition soumise au vote était d'instaurer un sens unique avec entrée au croisement de la rue de Ferrette et sortie rue Principale.

Nous avons soigneusement examiné les retours.

Les réponses que nous avons reçues se prononcent clairement pour un rejet de notre suggestion.

Voici donc les résultats : 4 voix pour et 26 voix contre.

Ce projet est ainsi abandonné, cette rue restera telle qu'elle est aujourd'hui, ce qui est d'ailleurs le souhait de la majorité d'entre vous.

# CONFÉRENCE — DIPLÔMES



Le samedi 6 avril 2024 le comité des donneurs de sang à l'initiative du Dr. Hubert Umbrecht a organisé une conférence sur le thème :

## « Perte d'autonomie, dépendance et maintien à domicile en milieu rural ».

Un public nombreux est venu assister à cette conférence, merci à nos hôtes de s'être déplacés jusqu'à Winkel et d'avoir participé à cette conférence.

Dr Marie-Claire Ackermann médecin à Durmenach

Mme Marie Sorroldoni infirmière à Vieux Ferrette

M. Jean-Yves Feraud directeur de « Sundgau accompagnement »

Mme Anne Jacob conseillère Mieux Vivre et Autonomie Amaelles (APAMAD)

Quelques personnes de notre village bénéficient de l'aide de toutes ces personnes et organismes présents, on ne peut qu'exprimer notre reconnaissance pour leur assistance et investissement.

Juste avant la conférence Mme Elisabeth Meister, déléguée de secteur, et Agnès Lorentz, maire de Winkel, ont remis des diplômes aux donneurs de sang méritants :

- M. André Schmitt, médaille 4e niveau pour 75 dons
- M. Dominique Froehly, médaille 3e niveau pour 50 dons
- Mme Sixtine Schwarte, médaille 2e niveau pour 10 dons
- Mme Marie Ley, médaille 2e niveau pour 10 dons
- Mme Justine Froehly, médaille 1er niveau pour 3 dons

Un grand bravo à eux !

Collectes de Sang du secteur pour l'année 2025 :

- Vendredi 28 mars à Winkel
- Jeudi 3 juillet à Raedersdorf
- Jeudi 25 septembre à Raedersdorf
- Jeudi 4 décembre à Winkel

Le don de sang est une bonne chose, la motivation pour donner du sang doit être une action désintéressée et un véritable désir d'aider les autres. Mais il faut parfois un peu d'encouragement pour inciter les gens à venir donner leur sang.



# FORMATION DÉFIBRILLATEUR

Une formation à l'utilisation d'un défibrillateur a été organisée le 22 avril 2024.

Une vingtaine de personnes ont assisté à une démonstration d'utilisation de défibrillateur faite à la batteuse par M. Schweizer représentant la société AIVIA.



Des explications avec des consignes claires furent données en cas d'arrêt respiratoire :



En premier : appeler les secours (le 15 ou le 18). Mettre le patient sur le dos, dégager le thorax de ses vêtements à l'aide de ciseaux s'il le faut (ciseaux et rasoir sont disponibles dans le boîtier du défibrillateur).

Bien appliquer les électrodes sur le thorax, l'une en haut à droite, l'autre vers le bas à gauche, suivre les indications données par l'appareil. **Définir.**

Poursuivre avec un massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.

# VISITE DU MÉMORIAL DE HAUTE-ALSACE

À l'initiative du groupe d'histoire locale de Winkel il a été organisé une visite du Mémorial de Haute Alsace à Dannemarie.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la visite guidée du musée présentant l'histoire de l'Alsace et plus particulièrement du Sundgau pendant la Première Guerre Mondiale. Cette visite fut très instructive et nous la conseillons vivement.



La sortie s'est agréablement terminée par un repas en commun au restaurant (Au Bonheur des Ogres) à Dannemarie.

Le groupe d'histoire locale se réunit régulièrement dans la salle au-dessus de la mairie. Pour tout renseignement s'adresser à Mme Geneviève Deneux ou M. Fernand Blind.

# SORTIE À LA TUFIÈRE

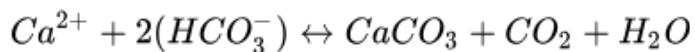
L'association des donneurs de sang a organisé, le lundi de Pentecôte du 20 mai 2024, une sortie conviviale avec promenade découverte et repas à la Fuste.

Le tout pour remercier toutes les personnes qui ont aidé à la bonne organisation de la journée exposition du 8 octobre 2023. Ce jour-là le Comité des Donneurs de Sang a été soutenu par les membres de l'Histoire Locale et quelques bénévoles.

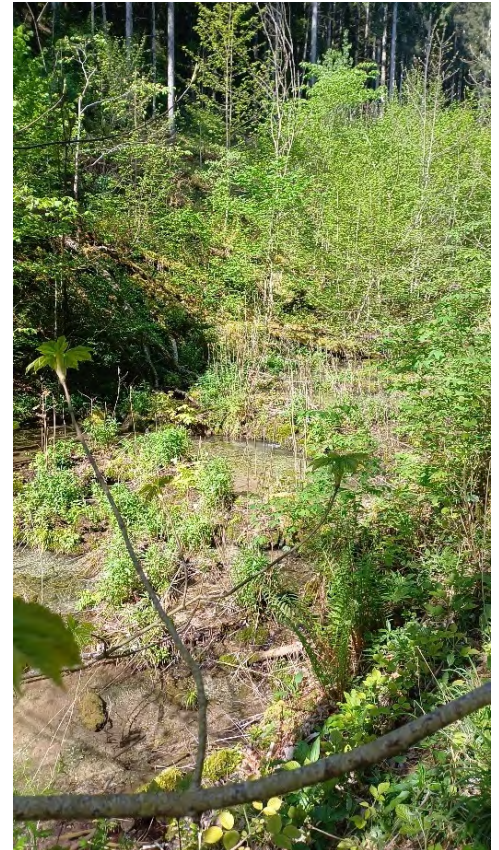
La journée a débuté par une balade, départ 9h30 de la Fuste direction la route internationale en passant à côté du Petit Kohlberg pour longer la tufière de Lucelle.

C'est une zone constituée de tuf calcaire qui est une roche peu dense. La tufière met des milliers d'années à se former. L'eau qui sort d'un lac souterrain se charge en bicarbonate en traversant la roche calcaire.

Bloquée par une couche imperméable, cette eau ressort de la roche et rencontre des mousses qui assimilent le CO<sub>2</sub> du bicarbonate et se débarrassent du calcium qui précipite et forme le tuf selon l'équation suivante :



La croissance des mousses combinée au dépôt de calcaire amène à la formation de barrages naturels qui créent des bassins successifs d'où cette disposition « en gradins » qui sont de formations relativement rares.



À midi tout le monde s'est retrouvé à la Fuste pour déguster une paella, l'après-midi dansant fût animée gracieusement par Jean-Louis dans une très belle ambiance.

Encore un grand merci à tous.

# 85e ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION DANS LES LANDES

600 Alsaciens, dont 15 personnes de Winkel, sont descendus, fin août 2024 dans les Landes pour fêter dignement le 85e anniversaire de l'évacuation vécue par nos parents.

Quelle belle fête remplie d'émotion et de joie, une fête vécue ensemble avec nos amis landais durant 4 jours.

L'association « les Amis de Winkel » et la municipalité de Commensacq ont mis tout en œuvre pour nous gâter et faire de ces retrouvailles des moments de partage, d'amitié et de plaisir.

Le vendredi, en fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes de Commensacq pour un apéritif dînatoire de bienvenue.

Le samedi, la municipalité nous a invités pour le repas de midi à Mexico (base nautique de Commensacq). C'était très plaisant et nous avons passé toute l'après-midi ensemble, autour d'un spectacle de danse et musique Country et de jeux.

Le dimanche nous rassemblait tous pour les grandes retrouvailles à Souston, où nous étions 1 500 personnes prêtes à fêter dignement cette date anniversaire.

Après une belle cérémonie œcuménique, célébrée en plein air et remplie d'émotion à la suite des différents récits de l'évacuation relatés par les personnalités dans leur discours, nous avons pris le repas en commun dans une grande salle et certains sous des chapiteaux.

Le groupe folklorique d'Hirsingue et les échassiers Landais ont assuré l'animation toute l'après-midi.

Le lundi, après la visite du « Musée associatif des Forges de Brocas » (Site des anciennes forges de Brocas) dont la marque de fabrique était la pomme de pin, nous avons visité les arènes de Brocas reconstruites par des bénévoles, suite à l'investigation d'un Matador habitant le village ;

Après le repas pris en commun au restaurant du village, nous nous sommes retrouvés en fin d'après-midi dans la salle des fêtes de Commensacq pour l'échange de cadeaux et pour remercier nos amis pour tous ces moments d'amitié passés ensemble.

En résumé grand succès et beaucoup d'émotion pour ces retrouvailles du 85e anniversaire qui resteront gravés dans nos cœurs d'alsaciens.

Encore un grand Merci à nos amis Landais pour leur hospitalité et leur dévouement.

Je termine par une citation de Wolfgang Dietz, Maire de Weil-Am-Rhein, à l'occasion du 80e anniversaire :

« J'adore comment vous avez transposé le chagrin imposé en lien d'amitié et de fraternité »

Josiane SCHMITT

Présidente de l'association

les « Amis des Landes de Winkel »



# DISSOLUTION DU CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DE WINKEL

Voilà une page qui se tourne, le Corps de Sapeurs-pompiers de Winkel a été dissout le 31 janvier 2024.

En effet, par suite du COVID, des pompiers ayant pris la décision de ne pas se faire vacciner, n'ont plus voulu réintégrer le Corps à la reprise. Le Chef de Corps, Arnaud GSCHWIND, a également déposé sa démission à Madame la Maire pour raisons personnelles.

L'effectif du Corps n'étant plus adapté, Madame la Maire a pris la décision de proposer la dissolution du Corps par une délibération du Conseil Municipal. Les conseillers présents et représentés décident, par 7 voix pour et 2 voix contre, la dissolution du CPI de Winkel au 31 janvier 2024.

Cette décision a émis bien sûr bien des regrets, les sapeurs-pompiers dans l'exercice de leur fonction assuraient avec bienveillance le secours à la personne, intervenaient aux sinistres, aux accidents, etc...dans notre village et pour un temps à Lucelle.

Ils étaient bien équipés en matériel, qu'ils avaient acheté en accord avec la municipalité de Winkel, par la suite encore la commune de Lucelle et financé à chaque fois en moitié par l'active amicale de sapeurs-pompiers.

À présent tout a été vendu à d'autres corps de sapeurs-pompiers contents de s'équiper à moindre coût, la moto pompe a été vendue au CPI de la Haute-Largue de Courtavon.

Le véhicule a été vendu à l'association « Un Toit pour le Népal » à Santa Lucia Di Moriani en Corse, association qui lutte pour la reconstruction d'habitations, par suite du séisme de 2015 au Népal. L'UMM a traversé la France après quelques étapes à Dijon et Chambéry, puis Marseille pour prendre le Ferry et traverser la Méditerranée pour se rendre ensuite à Santa Lucia di Moriani, en Corse.

Bien entendu la commune de Winkel, a reçu la moitié de la somme équivalant à ces transactions, ainsi qu'une partie à la commune de Lucelle.

Quelques tuyaux, dévidoir et lances ont été gardés pour le village, si besoin, et une partie des tuyaux ont été cédés aux deux fermes de Lucelle, le Pfaffenloch et les Verreries en cas de sinistre.

Les membres de l'amicale de sapeurs-pompiers de Winkel, remercient toute la population de Winkel et de Lucelle pour leur soutien et leur générosité lors de leur passage, en fin d'année, pour leur calendrier, ainsi qu'aux diverses manifestations.

L'amicale continuera d'exister avec les deux pompiers restants, les vétérans et son président André SCHMITT.

Suite à la vente du matériel l'amicale a fait un don de 5 000 € à la Fabrique de l'église de Winkel pour aider financièrement aux différentes rénovations à effectuer.



# NETTOYAGES DIVERS

## Plantes invasives

Le 6 juillet 2024, fut organisée une journée d'arrachage de plantes invasives.

Ces plantes peuvent nuire aux espèces indigènes et perturber l'équilibre naturel et sans intervention, elles se multiplient à l'infini.

Pour l'instant nous en avons identifié trois sortes sur notre territoire.

Le meilleur moment pour arracher ces plantes invasives est à la fin du printemps et au début de l'été ; lorsqu'elles sont en pleine croissance et qu'elles fleurissent. Il faut surtout empêcher leurs graines de se disséminer dans la nature.

Ces plantes sont ramassées puis éliminées.

Cette action nous l'organisons depuis trois années et nous nous rendons compte de son efficacité. Il y a une nette diminution de ces plantes dans nos forêts. Cet effort collectif peut avoir un impact positif sur la biodiversité locale.



## Haut-Rhin propre

Le 13 avril 2024, nous avons organisé notre journée « Haut-Rhin propre ». C'est la journée du ramassage des déchets jetés dans la nature par des gens peu scrupuleux. L'initiative est essentielle pour préserver notre environnement.

Nous formons plusieurs groupes, les uns sillonnent les rues du village, les autres suivent les bas-côtés des routes aux alentours du village.

En participant à cette action de nettoyage, vous contribuez à réduire la pollution et à améliorer la qualité des espaces naturels.

Cela fut une belle occasion de rencontrer des personnes partageant les mêmes valeurs et ensuite de passer un moment convivial.

Merci pour votre engagement.



**Elsàssputz**  
Grand nettoyage de printemps à l'alsacienne  
**15 mars - 15 avril**

EDITION 2024 Infos sur : [alsace.eu](https://alsace.eu) @Toutelalsace

# VESPA VELUTINA – LE FRELON ASIATIQUE –

On ne présente plus le frelon asiatique. Il a envahi aujourd’hui presque tout le territoire national et la plupart des apiculteurs français sont confrontés à son action néfaste sur les ruches. Désormais, l’inquiétude s’installe également chez les apiculteurs alsaciens. En ce début novembre, il a été observé à Winkel.

## L’EXTRAORDINAIRE PROGRESSION DU FRELON ASIATIQUE EN EUROPE ET SES CONSÉQUENCES

Originaire d’Asie, le frelon *Vespa velutina nigrithorax* semble avoir été introduit en France accidentellement par l’intermédiaire de containers de marchandises. Il a été formellement signalé en 2005 mais il a été vu dès 2003 dans les départements de Gironde, du Lot-et-Garonne et en Dordogne.

Le frelon asiatique à thorax noir est désormais présent sur une grande partie du territoire métropolitain, ainsi que dans 8 autres États européens : Espagne, Portugal, Italie, Allemagne, Belgique, Royaume-Uni, Pays-Bas et Suisse. Sa vitesse de propagation est proche de 100 km par an. Depuis son arrivée, ce parasite a décimé bon nombre de ruches et continue de sévir. Le frelon asiatique se nourrit de fruits et surtout d’insectes, dont les abeilles. Le problème, c’est que ces dernières n’ont développé aucun système/réflexe de défense face à ce prédateur. Sans intervention humaine, le frelon asiatique est donc libre de faire ce que bon lui semble au sein des ruches, allant même jusqu’à piller le couvain.

## PRÉSENT ÉGALEMENT EN ALSACE... ET À WINKEL

Le frelon asiatique colonise doucement mais sûrement les deux départements alsaciens et est déjà présent chez nos voisins suisses. La prédation record constatée cette année 2024 sur les ruches de la région suscite de grandes inquiétudes. Les apiculteurs se sentent impuissants devant une invasion qui paraît inexorable. Sa présence à Winkel n’était qu’une question de temps. Il a été observé à Winkel en tout début novembre par Robert Maerky. Quelques spécimens ont été capturés par l’intermédiaire de pièges. Un piège intéressant a été modélisé en stéréolithographie par Damien Goyet.

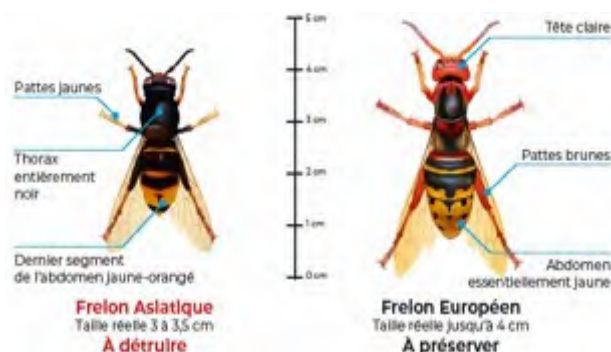
Sa présence a été signalée à : <https://www.lefrelon.com/contact>

La croissance de cette invasion est contenue en bonne partie par des bénévoles inventifs, mais débordés. Les experts sont inquiets et demandent davantage de moyens.

## IDENTIFIER LE FRELON À THORAX NOIR ET PATTES JAUNES

L’espèce *Vespa velutina nigrithorax* se distingue facilement du frelon européen, *Vespa crabro*, par sa taille et sa couleur caractéristique. L’adulte plus petit que *V. crabro* mesure environ 3 cm de long. Son thorax est brun foncé (d’où son nom scientifique) et son abdomen présente des segments abdominaux bordés d’une fine bande jaune. Le quatrième segment de l’abdomen porte une large bande jaune orangé caractéristique. Les pattes sont jaunes.

Retrouvez la fiche d’identification officielle à cette adresse : [frelonasiatique.mnhn.fr/identification/](https://frelonasiatique.mnhn.fr/identification/)



# DÉTRUIRE LES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Si vos pièges à frelons se remplissent trop vite, c'est qu'il y a forcément un nid dans le coin.

Le seul conseil qu'on pourrait vous donner serait de faire appel à des professionnels. Ces derniers pourront recourir à la perche télescopique pour injecter de l'insecticide au sein du nid.

**ATTENTION !!!** Ne partez pas à la recherche du ou des nids tout seul et ne tentez pas par vous-même de les détruire.

Ils sont généralement installés en hauteur et très difficiles d'accès. S'ils ressentent le moindre danger, les frelons pourraient se défendre en vous piquant. Et comme un nid peut contenir plus d'une centaine d'individus, autant prendre toutes les précautions nécessaires. Chez une personne allergique, une seule piqûre suffit pour provoquer un grave choc anaphylactique.



# ANALYSE DE L'EAU



Service Santé et Environnement  
 Courriel : [ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr)  
 Téléphone : 03 69 49 30 41  
 Fax : 03 89 26 69 26

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUNDGAU  
 Quartier Plessier  
 BP19  
 68131 ALTKIRCH CEDEX

## EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

### COM. COM. SUNDGAU REGIE

Prélèvement et mesures de terrain du 04/12/2024 à 10h25 réalisés pour l'ARS Grand-Est par le CAR

Nom et type d'installation : WINKEL (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE Motif de prélèvement: Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. WINKEL - WINKEL (ATELIER COMMUNAL ROBINET MURAL GARAGE)

Code point de surveillance : 0000001030

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06800177108

Référence laboratoire : CAN2412-451

#### Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

PLV n° 06800177108

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Aspect (qualitatif)	normal	Qualitatif				
Couleur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Odeur Saveur (qualitatif)	normal	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	non mesuré	Qualitatif				
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
Température de l'air	3,9	°C				
Température de l'eau	9,4	°C				25
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
pH	7,6	unité pH			6,5	9,0
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
Chlore libre	0,18	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,24	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

PLV n° 06800177108

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
Turbidité néphélobimétrique NFU	0,13	NFU				2,0
<b>MINERALISATION</b>						
Conductivité à 25°C	547	µS/cm			200	1100
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L				0,1
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	7	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

# ŒUVRES CARITATIVES

## LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Nous tenons à vous exprimer notre profonde gratitude pour votre générosité lors de notre récente collecte en faveur de la lutte contre le cancer. Grâce à votre soutien, nous avons pu rassembler des fonds qui feront une réelle différence dans la vie de nombreuses personnes touchées par cette maladie. Votre participation témoigne de votre compassion et de votre volonté d'agir pour une cause qui nous touche tous.

Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien.

Le résultat de la quête à domicile s'élève à 3 244,00 € pour l'année 2024



## OPÉRATION BRIOCHES 2024

Veillez accepter, mes sincères remerciements pour votre soutien au profit des personnes handicapées :



114 brioches vendues	684 €
Dons	<u>118 €</u>
Total	802 €

Je vous souhaite par la même occasion de passer de très belles fêtes de fin d'année.

Fernand Heinis / Président du Fonds APEI Hirsingue

## TULIPES

A Winkel comme tous les ans nous avons vendu 96 bouquets de tulipes et reversé au profit de l'IRHT une somme de 650,00 €.



# PRÉVENTION CAMBRIOLAGE



“La Gazette du Gendarme”



## Prévention contre les cambriolages :

### Le conseil essentiel pour vous protéger :

La protection contre les cambriolages n'a pas pour effet de supprimer complètement le risque d'être victime d'un vol par effraction, mais de minimiser ce risque. Les différentes mesures préconisées contribueront à renforcer la chaîne de protection en diminuant les probabilités de vol.

### Les mesures de protection extérieures :

- Évitez d'attirer l'attention des malfaiteurs sur votre domicile ;
- Faites en sorte de ne pas montrer que votre domicile est vide d'occupant, pour ce faire évitez notamment de ne pas entretenir le jardin, de laisser la boîte aux lettres se remplir... ;
- Ayez recours à un programmeur électrique permettant de simuler une présence de nuit ;
- Ayez conscience que les cambriolages n'ont pas tous lieu de nuit, une grande partie est perpétrée en journée en l'absence momentanée des occupants ;
- Ne laissez pas un message sur le répondeur indiquant votre absence ;
- Ne laissez pas en évidence des objets précieux visibles depuis le portail ou les fenêtres (argent sur table, bijoux sur la table de chevet... ) ;
- N'hésitez pas à signaler immédiatement tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles dans votre quartier aux forces de police ou de gendarmerie en relevant notamment le numéro d'immatriculation de tout véhicule suspect ;
- Ne laissez pas entrer des démarcheurs non sollicités, même s'ils présentent un document ou une carte professionnelle, et téléphonez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie par le 17 (appel gratuit). Les vols perpétrés par de faux policiers ou de faux employés de service public sont très courants.
- Ne faites pas part de votre absence sur les différents réseaux sociaux.

### Pensez à signaler votre absence :

Signalez votre absence prolongée au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de « l'Opération Tranquillité Vacances », active tout au long de l'année, afin que des passages réguliers soient effectués devant votre domicile par les services de sécurité.

Signaler votre absence à vos voisins afin qu'ils surveillent votre domicile et informent la police ou la gendarmerie de tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles.

## Message de prévention des escroqueries :

Soyez vigilants face à des annonces proposées sur les réseaux sociaux et que vous n'avez pas spécialement sollicitées. Prenez le temps de comparer et faites jouer la concurrence ; les mêmes produits sont certainement vendus sur d'autres sites.

Vérifiez l'identité et les coordonnées du vendeur ; elles doivent toujours être présentes sur le site.

Attention à la pression d'achat, elle est souvent synonyme de pratiques commerciales frauduleuses.

Sachez identifier les faux avis de consommateurs, diversifiez vos sources d'informations avant d'acheter.

Repérez les méthodes marketing agressives :

- Compteur de temps (« timer » promotionnel fictif) et de stock (valeur fictive de stock restants),
- nombre d'acheteurs connectés en même temps (faux compte de visites et de commandes en cours),

- prix barrés élevés, forte réduction de prix, pop-ups automatiques simulant des commandes immédiates d'autres clients.

### **Comment identifier une arnaque ?**

Les sujets des arnaques en ligne se renouvellent régulièrement, mais le fonctionnement reste souvent le même :

Vous recevez une fausse information et vous êtes invité à cliquer sur un lien pour corriger une situation qui n'existe pas.

Les exemples sont nombreux :

- Vous recevez un courriel ou un SMS provenant d'un expéditeur ou d'un organisme de confiance, vous invitant à cliquer sur un lien pour mettre à jour votre compte, toucher une somme ou affranchir un colis.
- Lors de votre navigation, vous découvrez un juteux filon pour investir simplement dans une crypto-monnaie (bitcoin, ethereum).
- Quelqu'un vous contacte par téléphone ou par SMS pour vous proposer une formation grâce à vos droits et on vous accompagne dans la création de votre compte.
- Un courriel vous indique qu'on a piraté votre webcam, enregistré votre historique de navigation sur des sites pornographiques et, bien entendu, recueilli la liste de tous vos codes et contacts.

Vous pouvez consulter la liste noire des sites ou identités non autorisés, tenue et mise à jour par l'ACPR et l'autorité des marchés financiers (AMF).

# INSTITUTION CARITAS

## Caritas Alsace, la solidarité en circuit court

Institution de charité alsacienne depuis 1903, Caritas Alsace agit dans toute la région. Face à des demandes toujours plus nombreuses, y compris dans le Sundgau, les bénévoles agissent courageusement pour lutter contre la pauvreté, grâce au soutien des donateurs.

La force de Caritas Alsace, c'est l'action de proximité. L'association dispose d'un maillage de 80 lieux d'accueils, répartis partout en Alsace. Cette présence sur tout le territoire permet d'agir efficacement et rapidement. En 2023, les bénévoles ont accompagné plus de 23 000 personnes en situation de précarité, soit une hausse d'activité de 20 % en un an !

**Dans le Sundgau, Caritas Alsace compte des équipes et des épiceries solidaires à Altkirch, Dannemarie, Ferrette, Illfurth/Spechbach, Illtal et Seppois. En 2023, les 98 bénévoles du secteur ont aidé 392 familles en situation de pauvreté. En plus de l'aide alimentaire, les bénévoles du territoire ont mis l'accent sur la distribution de « bons essences ». L'augmentation du coût des carburants a mis en difficulté les familles les plus fragiles. Un constat d'autant plus vrai dans une zone rurale comme le Sundgau, où la voiture est souvent le seul moyen de transport.**

Ce sont les donateurs qui donnent à Caritas Alsace les moyens d'agir, pour une aide efficace et de proximité. Mais les familles qui viennent demander de l'aide aux bénévoles sont toujours plus nombreuses. C'est pourquoi l'association lance un grand appel à la générosité en cette fin d'année. Chaque don aidera à faire reculer la pauvreté en Alsace.

Pour rappel, tout don à Caritas Alsace, organisme reconnu d'intérêt général, donne droit à une réduction d'impôt de 75 % (et 66 % au-delà de 1 000 €). Un don de 100 € ne coûte donc plus que 25 € après impôt. Don sécurisé sur [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org), ou par chèque à l'ordre de Caritas Alsace, 5 rue St-Léon, 67 082 Strasbourg Cedex.



# TERRITOIRE D'ÉNERGIE ALSACE

Créé 1997 à l'initiative des communes, le Syndicat d'énergie Territoire d'Énergie Alsace regroupe 390 communes du Haut-Rhin et du Bas-Rhin ; ce qui représente environ 743 000 habitants.

En tant que membre, notre commune a confié à Territoire d'Énergie Alsace son « pouvoir concédant », c'est-à-dire la gestion des réseaux de distribution publique d'électricité et de gaz.

Au total, Territoire d'Énergie Alsace est propriétaire de plus de 10 800 km de réseaux électriques basse et haute tension et de plus de 2 300 km de réseaux de gaz.

## LES MISSIONS DE TEA

Représenter les collectivités adhérentes pour tout ce qui concerne la distribution publique d'électricité et de gaz ;

Vérifier que les Contrats signés avec EDF et ENEDIS, GRDF, ANTARGAZ ENERGIES, CALEO et GAZ DE BARR sont bien respectés ;

Coordonner et cofinancer les travaux d'enfouissement des réseaux (câbles électriques, fibre, etc.) pour qu'ils soient réalisés efficacement et en toute sécurité ;

Verser aux communes une partie large de la taxe liée à la consommation d'électricité sur leur territoire ;

Aider les communes à gérer les redevances liées à l'utilisation de leur domaine public par les réseaux ;

Subventionner le passage en LEDs de l'éclairage public et soutenir les projets de transition énergétique.

## ACTUALITÉ 2024 DE TEA

La Communauté de Communes de Sélestat et dix communes du secteur d'Erstein ont adhéré au Syndicat ;

À Morschwiller-le-Bas, la première canalisation de gaz fabriquée à partir de matériaux biosourcés a été installée par GRDF ;

Une convention a été signée avec ENEDIS pour soutenir la transition écologique, notamment en décarbonant les chantiers et en renforçant les réseaux électriques face aux défis climatiques ;

Plus de 700 dossiers de subvention aux particuliers traités dans le cadre du dispositif « Happy Gaz » ;



Travaux à Wolfersdorf (68) | Crédit photo : Territoire d'Énergie Alsace



11 rue du 1<sup>er</sup> Cuirassiers  
68000 COLMAR  
[www.te.alsace](http://www.te.alsace)

# SITE CCS – CAFÉ DES AIDANTS

## Site de la Communauté de Communes du Sundgau

Nous avons le plaisir de vous annoncer le lancement du nouveau site internet de la Communauté de Communes Sundgau. Entièrement refondu, ce site offre désormais un design moderne et des fonctionnalités simples et intuitives pour une expérience utilisateur optimale.

Nous vous invitons à visiter notre site à l'adresse suivante : <https://cc-sundgau.fr/>. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires sur les services, les projets, et les actualités locales du territoire.



## Café des aidants

Vous accompagnez un parent âgé, un proche malade ou en situation de handicap ?

L'AFAPEI SUD ALSACE en partenariat avec l'Association Française des Aidants, vous invite à venir partager votre expérience autour d'un café avec d'autres personnes qui, comme vous, apportent une aide régulière à un membre de leur entourage en perte d'autonomie dû à l'âge, à la maladie ou à un handicap.

### Qu'est-ce qu'un Café des Aidants ?

Les Cafés des Aidants sont des lieux, des temps et des espaces d'information, de rencontres et d'échanges, animés par deux psychologues ayant une expertise sur la question des aidants.

Ces moments permettent aux aidants non professionnels de se retrouver, se ressourcer, rencontrer d'autres personnes dans la même situation, avec qui exprimer et partager ses problématiques vécues au quotidien, recevoir des conseils de professionnels ou tout simplement sortir un peu du quotidien en allant boire un café.

Ces groupes peuvent être une belle occasion de se sentir compris·e et moins seul·e.

Ils sont gratuits, ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge et la pathologie de la personne accompagnée. Ils se tiennent une fois par mois, pour une durée d'1h30.

Plus d'informations sur l'Association Française des Aidants : <https://www.aidants.fr/>

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'AFAPEI Sud Alsace au 03.89.40.50.64 et sur <https://www.afapeisudalsace.org/>



# 80<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

## Christiane MULLER épouse MEYER

Christiane est née le 29 avril 1944 à la ferme de la GRANZELE entre Hirtzbach et Largitzen (propriété du Baron de Reinach).

Ses parents Morand Muller de Ligsdorf et Elizabeth Badertscher de Roggenburg en Suisse en étaient les exploitants.

Le 7 octobre 1944 lors du largage accidentel d'une bombe anglaise (bombes de 6 tonnes nommée Tallboy) la ferme et tous ses occupants ont failli disparaître.

En 1960 sa famille rachète une ferme à la famille Tschan et s'installe à Pfetterhouse.

Christiane est la quatrième d'une fratrie de sept enfants, dont 4 sont encore en vie.

D'une première noce, elle a eu deux enfants :

Pascal né en 1966 et résidant à Pfetterhouse et Estelle née en 1972 et demeurant à Haute-Nandaz (Valais Suisse).

Elle a la joie de chérir deux petits-enfants ; Eric qui est électricien et Marion est médecin.

Elle s'est remariée avec Jean-Luc MEYER en 1990 et depuis lors ils sont installés à Winkel.

Christiane a eu une vie professionnelle bien remplie. Elle a travaillé à la Flasa à Alle, à la Manufacture de montres Chapuis à Pfetterhouse durant plus de 15 ans.

Son courage, son dynamisme, sa bonne humeur lui ont permis de surmonter quelques soucis de santé.

Quotidiennement elle promène son chien et s'adonne à la cueillette de champignons. La peinture et le jardinage font également partie de ses passe-temps favoris.



## Fernande WALD épouse BEER

Fernande est née le 28 août 1944 au foyer de Laurent Wald et Marthe Hoenner.

Elle a un grand frère Auguste et quatre sœurs : Suzanne, Paulette, Christiane et Cécile. Fernande est la seconde de la fratrie.

A quatorze ans elle rentre à l'école ménagère de Ferrette et à quinze ans elle est embauchée à la Filature à Alle en Suisse.

Elle y restera durant 46 ans jusqu'à la retraite.

Le 22 octobre 1966, elle épouse Guillaume dit Willy BEER.

Maman de trois enfants Thierry, Christian et Bertrand et elle a la joie de chérir deux petites-filles, Noémie et Alice.

Depuis sa retraite, Fernande se promène souvent avec ses sœurs Suzanne et Paulette. Celles-ci l'emmènent faire des emplettes et du shopping en Suisse et en Allemagne.

Elle aime s'occuper de son chat et de son perroquet « un gris du Gabon » qui répète tout ce qu'on lui raconte.

Fernande vient de fêter ses 80 ans, entourée de sa famille, de ses enfants et petits-enfants.



# ÉTAT CIVIL 2024

## Ils nous ont rejoints :

*Bienvenue*

VIANNAY Stéphanie

46 rue Principale

HEINIS Christelle

24 rue des Tilleuls

Et sa fille Amélia

SCHIELIN Sylvain et RICHARD Laure

10 rue de la Birgmatt

HEINIS Lucie

41 rue de la Promenade

## Déclarations arrivée / départ

Si vous changez de domicile (arrivée, départ, changement d'adresse dans la Commune), merci de prendre rendez-vous en Mairie dans les meilleurs délais pour le signaler.

En gardant nos fichiers à jour, nous pourrons vous transmettre tout courrier vous concernant ; par exemple : envoi de votre carte électorale, attestation d'inscription sur la liste électorale, inscription de vos enfants dans les écoles, attestation de recensement pour la JDC (Journée Défense et Citoyenneté), etc.

## Pacs : Ils se sont pacsés en 2024

Le 16 février 2024

Jessica VOGEL et Romain FREY

Le 23 février 2024

Laura SCHMITT et Adrien SCHERRER



## Naissances :

Le 1er décembre 2024 est né Evan

Fils d'Alexandra WENGER et Claude BAILLY

## Ils nous ont quittés :



Le 13 février 2024

SCHMITT Bernard, 84 ans

11 rue de Ferrette

Le 18 février 2024

SCHMITT Hélène, 92 ans

4 rue Principale

Le 2 mars 2024

HOENNER Joseph, 85 ans

16 rue de Ferrette

Le 29 avril 2024

SCHMITT Marc, 70 ans

49 rue Principale

Le 27 juillet 2024

LITZLER Isabelle, 66 ans

6 rue des Vergers

Le 21 août 2024

ROSÉ Marcel, 90 ans

Scierie de Bendorf

Le 30 novembre 2024

BLIND Blanche, 92 ans

17 rue des Tilleuls

# GRANDS ANNIVERSAIRES 2025

Nom, Prénom	Date de naissance	Âge
BLIND François	03/03/1933	92
BLIND Marcelline	23/11/1933	92
LERCH Rosmarie	13/06/1934	91
HEINIS Georgette	16/07/1935	90
DONNELLAN Doreen	18/11/1935	90
HOENNER Marinette	24/05/1936	89
FROEHLI René	11/08/1936	89
FUETTERER Joseph	15/04/1937	88
BENAMOU Hilde	30/07/1938	87
FROEHLI Alphonse	19/09/1938	87
FUETTERER Jeanine	11/10/1938	87
HATSCH Monique	27/12/1938	87
SAPOR Claude	10/03/1939	86
FROEHLI Jean-Claude	22/04/1940	85
MUNCH Marguerite	23/03/1941	84
MUNCH François	03/08/1941	84
LORENTZ Laurence	16/06/1943	82
FRAUENFELDER Jeannine	31/07/1943	82
TRENKLE Baerbel	26/08/1943	82
FROEHLI Françoise	13/10/1943	82
FUETTERER Marie-Madeleine	20/11/1943	82
MEYER Christiane	29/04/1944	81
BEER Fernande	28/08/1944	81
SCHMITT Fernande	06/03/1945	80
WALD Marie-Odile	12/04/1945	80
FRAUENFELDER Christian	26/11/1945	80



## Grands anniversaires 2024

### Elles ont eu 80 ans en 2024

MEYER Christiane

le 29 avril 2024

BEER Fernande

le 28 août 2024

### Elle a eu 90 ans en 2024

LERCH Rosmarie

le 13 juin 2024

# Noël – Retour dans mon village du Sundgau

Le ciel est gris, la terre est blanche  
L'hiver a endormi mon village  
Le givre pend à chaque branche  
Et fait des décors dans les ramages  
Aussi loin que me portent les yeux  
La nature se présente immaculée.  
Malgré ce froid, je me sens heureux,  
J'étais bien jeune quand je l'ai quitté...

Je viens dans mon village pour quelques jours  
Passer Noël et Nouvel An  
La nostalgie m'envahit, le cœur lourd  
Me fait revivre ceux que j'aimais tant  
Surtout grand-père qui m'a raconté tant d'histoires.  
J'étais petit, lui bien grand et bel homme.  
1871 ! Garde Impériale ! Postdam ! J'ai bonne mémoire.  
En cadeau de Noël – deux oranges et quelques pommes,  
Accompagné par cette rude bise.  
Je marche dans la neige, en m'enfonçant  
Et je retrouve, cette même petite église  
Bien vieille dans la neige, bien dorée en dedans

Maintenant, seul, pensif, je retiens mon émotion  
Pour contenir cet assaut de douces souvenirs  
Je revis même dans cette silencieuse exaltation  
Les naïfs sentiments de ma tendre enfance.  
C'était Noël, les cloches sonnaient à toute volée  
Le village presque entier accourait, et avec ferveur  
Dans cette petite nef sporadiquement illuminée  
On chantait passionnément notre credo du cœur.  
On chantait ensemble Alléluia et Minuit chrétien  
On chantait ensemble Douce Nuit, Sainte Nuit  
On chantait, on priait en joignant nos mains  
Avec une ferveur réelle et définie.  
Pour fêter Bethléem et cette naissance  
Tous venaient, le village entier...

